



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt-cinq mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
18/03/2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

Mme Evelyne HORNAERT, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, Mme Lydie BRIOULT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heïdi DESEAU, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, M. Raphaël AUBERT, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Johan AUVRAY à M. Yves ETIENNE
M. Christopher LENOURY à M. Youssef SAUKRET
Mme Patricia DAUMARIE à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Marie M BELO à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Blandine RIPERT à Mme Catherine DELALANDE
Mme Bérénice LIPIEC à M. Gabriel SINO

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie CHESNAIS

N° 014/2022

Rapporteur : Juliette ROUILLOUX-SICRE

OBJET : Commission Consultative des Services Publics Locaux - Rapport d'activités 2021

La création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est prévue par le CGCT.

En premier lieu, les CCSPL se réunissent pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une concession de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En second lieu, les CCSPL doivent se réunir annuellement pour être informées de l'évolution des services publics externalisés de leur collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL de Vernon, présidée par Monsieur OUZILLEAU, membre de droit, est composée de sept autres conseillers, qui ont été désignés par le Conseil Municipal le 29 mai 2020. Il s'agit de Mesdames ZINSOU et GINESTIERE, Messieurs GRENIER, ETIENNE, RICHARD, HEDOIRE et SINO.

Madame ROUILLOUX-SICRE a été désigné représentante de Monsieur le Maire par arrêté n°0318/2020 en date du 5 juin 2020.

En outre, cette commission consultative comprend des représentants d'associations locales : Groupement des Industriels de la région de Vernon, Le Club des Commerçants de Vernon, le Club de l'Amitié, Association Vernon Train de Vie, Association de sauvegarde du quartier du Parc.



Pendant l'année 2021, la CCSPL s'est réunie une fois, le 15 octobre 2021. Etaient inscrits à l'ordre du jour :

- ✓ Rapport annuel 2020 - Délégation de Service Public sur la gestion des parkings
- ✓ Rapport annuel 2020 - Délégation de Service Public sur la gestion des foires et marchés

A l'appui des présentations faites par les services, et après discussion des membres, la CCSPL a pris acte des rapports d'activités de chacun de ces services publics.

Le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2021 est joint au présent rapport.

Il est proposé de prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Vernon pour 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1413-1 ;

Considérant la nécessité de présenter et rendre compte des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Vernon pour l'année 2021 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

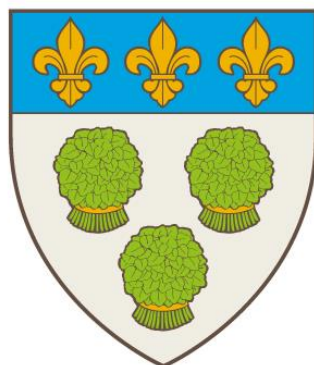
- PREND ACTE de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Vernon pour l'année 2021, réunie le 15 octobre 2021, et notamment le procès-verbal de cette réunion, annexé à la présente.

Développement urbain, cadre de vie et commande publique Avis favorable

Délibéré :
Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

15 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU DE REUNION

Etaients présents :

- Juliette ROUILLOUX-SICRE, Maire Adjoint en charge du développement urbain, du cadre de vie et de la commande publique (Présidente)
- Léocadie ZINSOU, Maire Adjoint en charge de la vie associative et de la participation citoyenne
- Yves ETIENNE, Maire Adjoint en charge de la politique sociale, des séniors et de la famille
- Marie-Christine GINESTIERE, membre de la CCSPL
- Antoine RICHARD, membre de la CCSPL
- Sylvie CHEVAUCHE - Les Vitrines de Vernon
- Didier JAUMET - Vernon Train de Vie
- Jean-Pierre PORC - Club de l'Amitié

Représentants de la collectivité, membres de la CCSPL

Assistaient également :

- Corinne LE CONTE DES FLORIS - *Directrice Générale Déléguée Mutualisée des Services Techniques SNA et Vernon*

Etaients absents / excusés

- Jérôme GRENIER, Maire Adjoint en charge des ressources humaines et des finances
- David HEDOIRE, membre de la CCSPL
- Gabriel SINO, membre de la CCSPL
- Guy QUINTANE - Association de sauvegarde du quartier du Parc
- Isabelle GINESTIERE - GIRV

La séance est ouverte à 8h34.

Contrat de Délégation de Service Public concernant la gestion des parkings

Présentation du rapport pour l'année 2020 par Mme Rouilloux-Sicre.

Quelques questions sont posées :

THEMES	COMMENTAIRES
Problème de stationnement devant le distributeur de la Poste	Réflexion à mener par les services techniques pour proposer une solution pratique et esthétique
Entretien du parking Loubet (problème de propreté, de taille d'arbustes)	Un rappel va être fait auprès du délégataire, en attendant les services de la ville vont prendre le relais
Verbalisation lors des livraisons	La consigne va être redonnée à la PM le temps des travaux. Cependant, pas de stationnement toléré au milieu de la rue lorsque des places livraison disponibles
Perception des recettes (forfaits de stationnement, amendes...) Qui ? Comment ?	Le Trésor Public Les titres sont émis par Indigo mais pour le compte de la Ville. La ville a tenu à ne pas augmenter le montant de l'amende
Contrôle des abonnements	Vérification de la plaque et de l'abonnement sinon comparaison de la plaque et du ticket

Après présentation faite du rapport 2020 et des réponses apportées, la CCSPL n'a pas de remarques particulières.

Contrat de Délégation de Service Public concernant la gestion des foires et marchés

Présentation du rapport pour l'année 2020 par Juliette Rouilloux-Sicre.

Quelques questions sont posées :

THEMES	COMMENTAIRES
Le non-alimentaire absent le samedi après-midi	La ville est attachée à son commerce de centre-ville. Constat que cette partie n'attirait pas sur ce créneau + gêne de la circulation pour peu de monde donc peu de bénéfice pour la ville.
Grand déballage : Organisation tardive	Johan AUVRAY, élu en charge va faire le point avec le délégataire sur l'organisation

Après présentation faite du rapport 2020 et des réponses apportées, la CCSPL n'a pas de remarques particulières.

La CCSPL a pris acte des deux rapports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h11.